



Réunion du Comité Syndical

Lundi 17 décembre 2018 à 17h30 au Thor

Procès verbal

Le quorum n'ayant pas été atteint à l'ouverture de la séance du lundi 10 décembre 2018, à 17h30, la Présidente, Madame Dominique SANTONI a convoqué de nouveau le comité syndical pour le lundi 17 décembre, ceci conformément aux articles L-2121-17 et L.2541-4 du CGCT. Le comité syndical du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière, régulièrement convoqué le 11 décembre 2018, s'est réuni dans les locaux du syndicat, au Thor, sous la présidence de Madame SANTONI, présidente.

Les délégués présents :

Délégués des Communes :

Cairanne : Roland LIFFRAN, Jonquières : Louis BISCARRAT, Les Beaumettes : Sylvain LEREDDE, Mazan : Jean-Pierre BAUDELIER, Morières les Avignon : Jean-Charles DUBOIS, Vacqueyras : Philippe BOUTEILLER, Vedène : Christian DEFONTENAY, Velleron : Michel PONCE, Venasque : Gaby BEZERT, Communauté de communes des Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, Isle sur la Sorgue : Daniel BELLET

Conseillers départementaux : Danielle BRUN, Christian MOUNIER, Sylvie FARE, Dominique SANTONI.

Assistaient également : Syndicat mixte forestier : Sylvie BONVIN, Sabine LE FALHER, Sylvia PICHON, Brigitte JAEG et Olivier BRICAUD.

Etaient excusés :

Délégués des Communes :

Aubignan : Guy REY, La Bastidonne : Hugues SERVIERE, Le Beaucet : Benoît PELATAN, Blauvac : Max RASPAIL, Crillon le Brave : Elodie DELEUZE, Malaucène : Rémi BARTOCCI, Monteux : David COURT, Peypin d'Aigues : Serge CASSAN, René ARNIAUD, Puyméras : Jean-Louis AUTRAN, Richerenches : Christian ARNAUD, Sainte Cécile les Vignes : Frédéric PENNE, Jean-François MAILLET, Villedieu : Claude CELLIER, Villelaure : Jean-Louis ROBERT, Villes sur Auzon : Suzy MACHUROT,

Conseillers départementaux : Antonia DUFOUR, Gisèle BRUN, Max RASPAIL

La Présidente, Madame SANTONI accueille et remercie les délégués présents.

Avant de commencer la séance, la Présidente propose de rendre un hommage à Mme Paulette SEIGNOUR, adjointe au Maire et déléguée de Vacqueyras qui nous a quitté début novembre et à M. Michel BRIDELANCE, délégué suppléant de Crillon le Brave, décédé accidentellement quelques jours avant cette réunion.

A titre d'information, Madame SANTONI procède à la lecture des décisions prises depuis le début de l'année en sa qualité de Présidente :

Décision 2018-01 : travaux de réfection de 23 380 m de pistes DFCI : Approbation du marché 2018-01 avec l'entreprise SRMV

Décision 2018-02 : travaux de débroussaillage de 107.48 ha de coupures de combustible Nord Vaucluse : Approbation du marché 2018-02 avec l'entreprise PHILIP Frères

Décision 2018-03 : travaux de débroussaillage de 144.24 ha de coupures de combustible Sud Vaucluse : Approbation du marché 2018-03 avec l'entreprise PHILIP Frères

Décision 2018-04 : Mise en place d'une plate-forme de dématérialisation des marchés publics : Approbation du contrat d'abonnement avec achatpublic.com

Décision 2018-05 : Contrat de location entretien d'une machine à affranchir le courrier avec l'entreprise Pitney Bowes

Décision 2018-06 : travaux de débroussaillage de coupures de combustible Lot 1 Nord Vaucluse (44.53 ha) et Lot 2 Sud Vaucluse (54.68 ha) : Approbation du marché 2018-04 avec les entreprises SERPE et RIEU

Décision 2018-07 : Contrat d'entretien pour la vérification périodique de l'automatisme du portail avec l'entreprise Brennus

Décision 2018-08 : travaux bande débroussaillée de sécurité de la piste des Grands Puymans (MV 15) pour 14.33 ha : Approbation du marché 2018-06 avec l'entreprise GARCIN Elagage

Décision 2018-09 : travaux de débroussaillage de 60.3 ha de bandes débroussaillées dans les Monts de Vaucluse Lot 1 (28.35 ha) et Lot 2 (31.95 ha) : Approbation du marché 2018-07 avec les entreprises RIEU et Provence Environnement

Décision 2018-10 : Mission d'assistance informatique pour mettre à jour, exploiter et développer le système d'information cartographique : Approbation du marché 2018-08 avec l'entreprise SIG Consultant

Les rapports à l'ordre du jour sont ensuite soumis à l'assemblée :

Rapport n°1 – Décision modificative Opérations Patrimoniales (rapporteur M. MOUNIER)

Le Rapporteur informe l'assemblée que, suite à une demande de Madame le Trésorier Principal, le Syndicat est dans l'obligation de faire des écritures patrimoniales au sein de l'inventaire.

Ces écritures sont des transferts d'imputation entre des lignes budgétaires. Cependant, pour pouvoir réaliser ces opérations, il est nécessaire d'ouvrir des crédits au chapitre 041 (opération d'ordre au sein de la section d'investissement) en dépenses et en recettes pour un montant de 9 800 €.

L'équilibre de la section d'investissement reste inchangé.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°2 – Ouverture de ligne de crédit d'investissement par anticipation au budget 2019 (rapporteur M. MOUNIER)

Le BP 2019 n'étant présenté qu'au CS de fin mars, il faut donc ouvrir par anticipation au 1^{er} janvier la ligne de crédit d'investissement du budget 2019 en ne dépassant pas, par imputations, ¼ des crédits inscrits au BP de l'exercice précédent.

Sont ainsi ouverts en dépenses d'investissement un montant de 87 000 euros, un montant équivalent étant affecté en recettes correspondant à des participations de l'Etat, de la Région et du Département.

En dépenses, l'essentiel est consacré aux travaux DFCI (63 375 euros), les autres dépenses correspondent à des achats de matériel (matériel roulant, informatique, mobilier).

L'imputation 2188 Autres immobilisations corporelles correspond à des achats de « petits matériels et équipements » comme des tronçonneuses, débroussailleuses ou autres barrières DFCI.

Cette ouverture de crédits sera reprise au budget de l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°3 – Modification du tableau des effectifs (rapporteur Mme SANTONI)

Seront nommés Agents de Maîtrise Principaux au 1^{er} janvier 2019 :

MM. Alain MARCELIN et Philippe BRITY respectivement chefs des équipes Nord et Sud
Sera nommé Adjoint Technique 1^{ère} Classe : M. Vincent DERREUMAUX, assistant Etudes
L'effectif total pourvu reste inchangé avec 28 agents.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°4 – Election d'un nouveau membre Commission d'Appel d'Offres (rapporteur Mme SANTONI)

Suite au décès de M. Jean-Daniel DUVAL, délégué de Puget sur Durance et membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau membre.

Mme Suzy MACHUROT, déléguée de Villes sur Auzon, a fait acte de candidature avant la réunion, candidature validée à l'unanimité.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°5 – CFM 2018 Validation plan de financement (rapporteur Mme FARE)

Les crédits du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne (CFM) 2018 affectés pour le Vaucluse ont été notifiés au Syndicat.

Ainsi sur les 4 dossiers transmis à la DDT à l'automne 2017 (pour mémoire : OLD, document pédagogique, tracteur forestier et véhicule de liaison pour un montant total de 310 000 euros HT), seul le dossier concernant l'opération d'information des propriétaires vis-à-vis des Obligations légales de débroussaillage pour un montant de 30 000 euros a été retenu mais avec une aide de l'Etat de 50 % au lieu des 80 % sollicités.

Pour ce dossier dont l'arrêté préfectoral nous a été notifié le 4 octobre 2018, le Syndicat a jusqu'au 31 décembre 2019 pour achever l'opération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°6 – FEADER 2018 Validation plan de financement (rapporteur Mme FARE)

Suite à l'appel à propositions 2018 concernant le dispositif 8.3.1 du programme de Développement Rural FEADER 2014-2020 de la Région PACA, sur les 219 dossiers déposés dans toute la région, 175 ont été proposés à la programmation pour un montant total éligible de 5.17 millions d'euros HT soit avec un taux de financement de 80 % un montant total d'aide publique de 4.57 millions d'euros tous partenaires confondus (UE, Etat, Région et Départements).

Dans le Vaucluse, seul le Syndicat mixte a déposé des dossiers. Sont donc retenus : 19 dossiers de coupures de combustible pour un total de 217.89 ha, 3 dossiers pour l'entretien ou la mise aux normes de 8 241 ml de pistes DFCl et 1 dossier de création de citerne DFCl.

Le montant global de ces 23 dossiers s'élève à 473 904.50 euros HT avec le plan de financement suivant : PDRR PACA 80 % : 379 123.60 euros Autofinancement 20 % : 94 780.90 euros.

Pour ces dossiers dont les arrêtés viennent de nous être notifiés, le Syndicat a jusqu'au 31 décembre 2022 pour achever les travaux.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°7 – Financements CFM et FEADER 2019 (rapporteur Mme SANTONI)

Sans préjuger de leur acceptation finale et de leur plan de financement, ces programmes d'actions vont être proposés respectivement aux services de la Direction Départementale des Territoires pour la part CFM et aux partenaires financiers (Etat, Europe, Région et Département) pour le PDRR, dans le cadre de leur appel à projets annuels.

- Opération d'information des propriétaires vis-à-vis des OLD (50 000 euros H.T)
- Journées de Formation des élus et des communes aux actions préventives de DFCI (10 000 euros H.T)
- Acquisition d'un véhicule de chantier de type fourgon (40 000 euros H.T)
- Acquisition d'un tracteur forestier (250 000 euros H.T)
- Travaux de création et mise aux normes de coupures de combustibles (633 600 euros H.T)
- Travaux de mise aux normes des ouvrages DFCI (pistes et citernes) (612 000 euros H.T)

En ce qui concerne l'appel à projet PDRR 2019, nous devons le finaliser avant le 28 février prochain et le Syndicat est susceptible de présenter 66 dossiers.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

La Présidente donne ensuite la parole à Mme Sabine LE FALHER pour la présentation du nouveau site internet du Syndicat

En effet, le site internet du Syndicat fait peau neuve. En tapant Syndicat mixte forestier, une nouvelle page accueille désormais les internautes. Plus coloré, plus attractif et surtout plus complet, ce nouvel espace de navigation, né d'une conception de notre service communication a pour ambition d'offrir davantage de lisibilité et de ressources à nos adhérents comme aux visiteurs.

L'ancien site datait de 2008 et malgré une fréquentation régulière (avec 20 000 visiteurs par an) il était temps d'y mettre un coup de neuf afin de mieux mettre en valeur les missions du Syndicat et surtout de procéder à des mises à jour plus régulières. Ce nouveau site qui est de plus compatible avec les nouveaux supports ; smartphone et tablette, est toujours en cours de construction ; certaines pages seront complétées au fil des semaines.

Les membres de l'Assemblée tiennent à saluer chaleureusement la conception de ce nouveau site internet.

Avant de clôturer la réunion, la Présidente informe les participants des prochaines réunions du Syndicat :

Cérémonie des Vœux et de remise de médailles aux agents, le 24 janvier (repoussée au 29 janvier)

Comité Syndical du lundi 4 février à 18 heures : Bilan 2018 et DOB

Comité Syndical du lundi 25 mars à 17h30 : compte de gestion, CA, et BP entre autres.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame SANTONI lève la séance à 18H30 et propose aux membres de l'assemblée de se réunir autour d'un apéritif.

La Présidente,


Dominique SANTONI